

PAYS de VILLERSEXEL

Août 2015

EDITO

Le développement du Pays de Villersexel se poursuit mais il faudra désormais miser sur une meilleure intégration des communes. Les règlements nationaux entraînent désormais les communes et leurs groupements à mettre en place une vision complémentaire de leurs fonctionnements.

Le territoire bénéficiera des ressources de l'Etat seulement si les communes et la communauté de communes parviennent à co-gérer les recettes fiscales. Dans ce

cas uniquement, des dotations supplémentaires seront assurées. Ainsi, la réflexion autour d'un pacte fiscal pour la préservation des ressources financières est lancée ainsi que la mutualisation des moyens communaux et intercommunaux dans l'intérêt de tous.

La préservation des ressources et donc le développement des services et du territoire dépend de ce travail qui est engagé et sera réalisé.



Gérard PELLETERET

Président de la Communauté de Communes

LES TRAVAUX DE RÉHABILITATION-EXTENSION DU GYMNASE ONT DÉBUTÉ

Les travaux du gymnase ont démarré la semaine du 14 juillet. Ils consistent à «envelopper le bâtiment sous une bulle» afin de procéder au désamiantage de ce dernier. Ensuite une partie du bâtiment sera démolie. Cela permettra d'agrandir la salle de sport actuelle et de réaliser une extension du bâtiment, laquelle accueillera les nouveaux vestiaires et une salle omnisports orientée sports de combats.

Le gymnase inter-communal assurera une meilleure qualité de service pour ses différents utilisateurs : collégiens issus de 35 communes, élèves du cycle primaire, associations sportives, spectateurs....



La salle des fêtes de VILLERSEXEL accueillera les activités sportives pendant la durée des travaux du gymnase.



Communauté de
Communes du
Pays de Villersexel
144, rue de la Prairie
BP 43
70110 VILLERSEXEL

Tél : 03 84 20 54 50
Fax : 03 84 63 47 89

contact@cc-villersexel.fr

Accueil téléphonique :
Lundi au Jeudi :
9h-12h / 13h30-16h
Vendredi :
9h-12h



L'INAUGURATION DE LA VOIE VERTE VILLERSEXEL - BONNAL

C'est en présence de François HAMET, Préfet de la Haute-Saône et Edwige EME, Conseillère représentant le Président du Conseil Départemental de la Haute-Saône que Gérard PELLETERET et les conseillers communautaires ont inauguré la voie verte le 16 juin dernier.

Charles GRANET, Vice-président en charge du projet rappelle : «Ce projet structurant relie les communes de Villersexel et de Bonnal sur une distance de 8,5 kilomètres. La CCPV va prochainement embellir la voie par l'installation de tables de lecture, de bancs, de tables de pique-nique et d'une véritable signalétique touristique.

Devant ce plébiscite, des extensions de la voie verte sont déjà prévues. La commune de Rougemont va prochainement engager des travaux pour rejoindre Bonnal. La Communauté de Communes de Lure mène une réflexion pour la création d'une voie verte entre Lure et Gouhenans. La CCPV envisage aussi une extension de la voie verte vers la commune de Gouhenans.»

Réglementation de la Voie verte

Sont autorisés :
Befugt - Allowed - Gerechtigt



Sont interdits :
Verboten - Forbiden - Verboden



LES CONTREVENANTS S'EXPOSENT À
UNE SANCTION PÉNALE.
UNE BRIGADE MOBILE PATROUILLE
RÉGULIÈREMENT SUR LA VOIE VERTE.



Partageons l'espace !

- RESPECTEZ LE CODE DE LA ROUTE
- RESPECTEZ LA VOIE VERTE ET SES AMÉNAGEMENTS
- CYCLISTES ET ROLLERS : MAITRISEZ VOTRE VITESSE
- FAÏTES ATTENTION AUX MARCHEURS ET AUX ENFANTS
- SIGNEZ VOTRE APPROCHE
- SOYEZ VIGILANTS AUX INTERSECTIONS
- TENEZ VOTRE CHIEN EN LAISSE

L'AMÉNAGEMENT DU PARC D'ACTIVITÉS DU GRAND FOUGERET

Lors du conseil communautaire du 23 Juin, les élus ont pris connaissance de l'état d'avancement des études du plan d'aménagement. Dans un premier temps, 12 hectares seront proposés à la vente. Les parcelles auront une superficie minimale de 1500 m². Cet aménagement permettra une adaptabilité face aux différentes demandes de foncier.

Les élus ont également fixé le prix des terrains. Ce dernier varie entre 9 € et 11 € du m² selon leur situation par rapport à la RD 486 et l'importance de la surface.

Les premiers travaux d'aménagement débuteront à la fin de l'automne 2015. Les premières installations d'entreprises sont prévues pour le début de l'année 2016.



Schéma d'aménagement réalisé par les bureaux d'études BEJ et TRACER LA VILLE